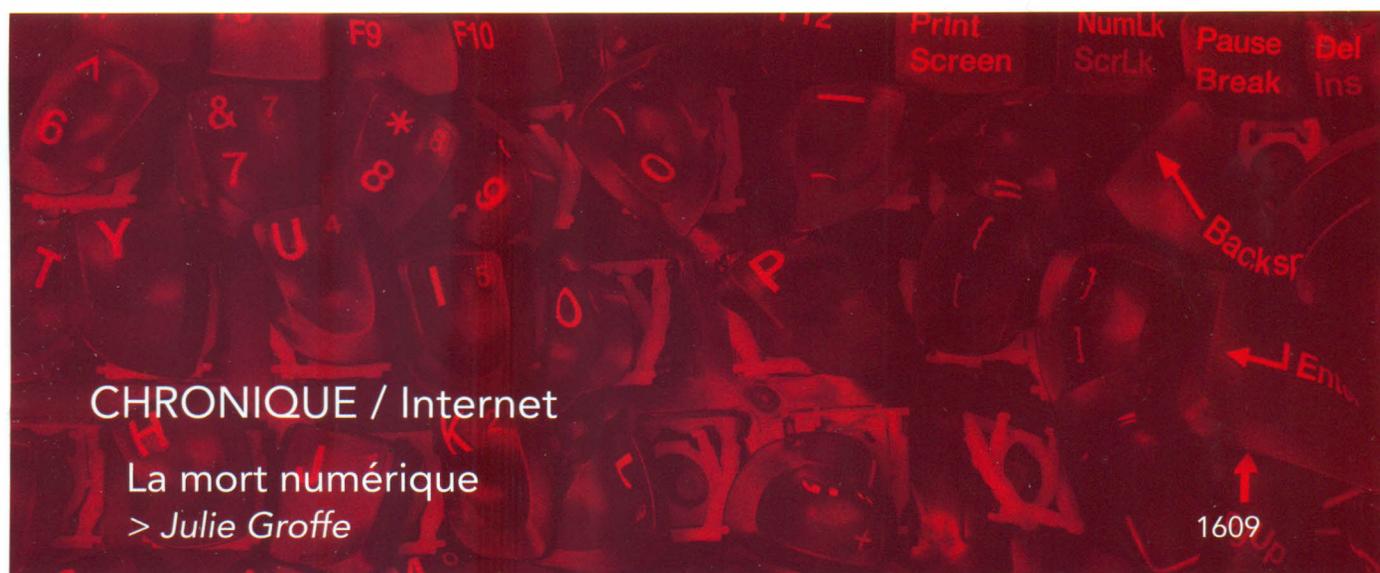


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
191^e année
30 juillet 2015
n° 28 / 7653^e
pages 1593 à 1640



CHRONIQUE / Internet

La mort numérique
> Julie Groffe

ÉDITORIAL

1593 Simplifier le droit du travail : entre naïveté herméneutique et démantèlement politique,
Jean-Pascal Chazal

ACTUALITÉS

1597 Bail commercial (prix du bail renouvelé) : effets de la notification du mémoire préalable
1602 Renseignement : publication de la loi validée pour l'essentiel par le Conseil constitutionnel
1603 Marchés publics : publication d'une ordonnance
1604 Transition énergétique : adoption définitive du projet de loi

POINT DE VUE

1607 La « clémence privée » : une innovation au service de la compensation du dommage anticoncurrentiel, *Violette Grac-Aubert et Julie Brousseau*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1615 **Panorama** : Baux commerciaux, *Marie-Pierre Dumont-Lefrand*
1625 **Notes** : Nous savons qu'il faut mourir, et qui sait si ce n'est pas aujourd'hui même,
note sous CEDH 5 juin 2015, François Violla
1631 De la validité du transfert conventionnel de la charge du droit de suite,
note sous CJUE 26 févr. 2015 et Civ. 1^{re}, 3 juin 2015, Tristan Azzi
1635 Épilogue de la saga de la révision triennale à la baisse : la clause d'indexation
chasse la valeur locative, *note sous Civ. 3^e, 20 mai 2015, Frédéric Planckeel*

ENTRETIEN

1640 Alain Bensoussan - Droit des robots : science-fiction ou anticipation ?

DALLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 0140645366
Fax 0140645466
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicta FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

Imprimerie Champagne

52200 Langres

Dépôt légal - Juillet 2015

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572195550

Siret 57219555000098

Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

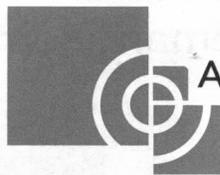
SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

1593

Simplifier le droit du travail:
entre naïveté herméneutique
et démantèlement politique



ACTUALITÉS

1596

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Abus de position dominante: action en contrefaçon d'un brevet essentiel à une norme, CJUE 16 juill. 2015

Fiscalité

Droits d'enregistrement (marchand de biens): délai de revente de locaux d'habitation, Com. 7 juill. 2015

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (prix du bail renouvelé): effets de la notification du mémoire préalable, Civ. 3^e, 8 juill. 2015

Obligations comptables des commerçants: publication d'une ordonnance

1598

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Changement de nom: transcription du nom d'usage étranger maternel, Civ. 1^{re}, 8 juill. 2015

Testament (révocation tacite): caractère limitatif des cas énoncés par la loi, Civ. 1^{re}, 8 juill. 2015

Filiation naturelle (ancien régime): modification du nom du mari de la mère, Civ. 1^{re}, 8 juill. 2015

1599

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Discrimination ethnique (roms): hauteur des piliers du réseau électrique, CJUE 16 juill. 2015

Étranger (droit de séjour): ressortissant d'un pays tiers divorcé d'un citoyen de l'Union, CJUE 16 juill. 2015

1600

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Bande organisée (qualification): critère distinctif de l'association de malfaiteurs, Crim. 8 juill. 2015

Procédure pénale

Audition d'un témoin anonyme (protection): exclusion en cas de participation à l'infraction, Crim. 8 juill. 2015

1603

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Marchés publics: publication d'une ordonnance

Environnement

Transition énergétique: adoption définitive du projet de loi

1605

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Loi applicable au contrat de travail: application d'une loi plus protectrice, Soc. 9 juill. 2015

Congé pour enfant à charge: irrecevabilité d'une QPC fondée sur l'inconventionnalité, Soc. 8 juill. 2015

Contrat adulte-relais: requalification en contrat de travail à durée indéterminée, Soc. 8 juill. 2015

Représentant de section syndicale (désignation): période de référence pour le seuil d'effectif, Soc. 8 juill. 2015

Représentativité syndicale: désignation d'un représentant syndical au comité d'établissement, Soc. 8 juill. 2015

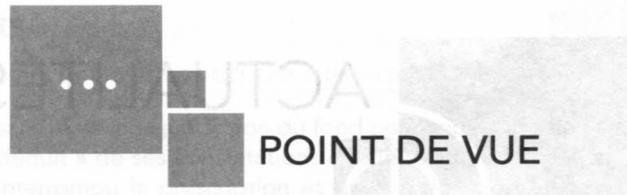
1606

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

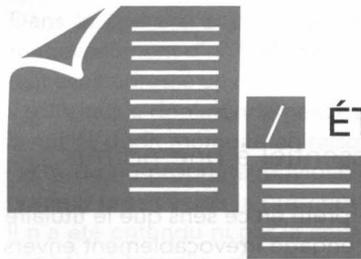
Procédure civile

Compétence européenne (reconnaissance): violation de l'ordre public de l'État requis, CJUE 16 juill. 2015

Compétence européenne (obligation alimentaire): for saisi de la responsabilité parentale, CJUE 16 juill. 2015



1607 La « dévence privée » : une innovation au service de la compensation du dommage anticoncurrentiel par Violette Grac-Aubert et Julie Brousseau



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1609 La mort numérique par Julie Groffe

PANORAMA

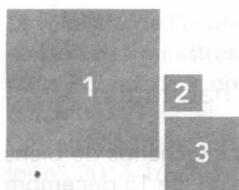
1615 Baux commerciaux mai 2014 - mai 2015 par Marie-Pierre Dumont-Lefrand

NOTES

1625 Nous savons qu'il faut mourir, et qui sait si ce n'est pas aujourd'hui même, note sous CEDH 5 juin 2015 par François Vialla

1631 De la validité du transfert conventionnel de la charge du droit de suite, note sous CJUE 26 févr. 2015 et Civ. 1^{re}, 3 juin 2015 par Tristan Azzi

1635 Épilogue de la saga de la révision triennale à la baisse : la clause d'indexation chasse la valeur locative, note sous Civ. 3^e, 20 mai 2015 par Frédéric Planckeel



ENTRETIEN

1640 Alain Bensoussan - Droit des robots : science-fiction ou anticipation ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).